



Le 22 août 2023

Objet : Stationnement dans la rue du Pacific

Madame,
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Pacific, entre le boulevard Cousineau et le chemin de Chambly, afin d'interdire le stationnement :

- en tout temps du côté des adresses paires;
- entre 7h et 18h, les lundis aux vendredis, du côté des adresses impaires.

Pourquoi apporter ces modifications?

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Pacific. L'interdiction de stationnement en tout temps sur un côté permettra la mise en place d'un corridor dédié aux déplacements actifs. L'espace limité sur la chaussée pouvait restreindre les déplacements des véhicules, raison pour laquelle une interdiction de stationner est également prévue du côté des adresses paires, durant les heures les plus achalandées de la circulation. Les changements apportés favoriseront les déplacements actifs et garantiront le libre passage des véhicules d'urgence, d'entretien et de déneigement, sur les deux côtés de la rue.

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens